

**LE DIRECTEUR GENERAL**  
Jean-Noël Tronc

Le 4 juillet 2024

Chers toutes et tous,

J'ai été informé du souhait du gouvernement de disposer du poste de directeur général du Cned.

Je prends acte de cette décision.

Je voulais vous dire ma fierté d'avoir, pendant près de deux ans et demi, œuvré à vos côtés pour poursuivre le développement de notre cher Cned, et saluer tout ce que nous avons accompli ensemble depuis 2022.

Je tenais à vous remercier, vous, les femmes et les hommes du Cned, qui portez les missions de notre établissement public, pour votre engagement exemplaire avec l'esprit de service public qui nous anime, aux côtés de nos inscrits et au service de toutes les réussites.

Je voudrais aussi remercier l'ensemble des membres de notre Conseil d'administration pour leur engagement continu, et tout particulièrement saluer le rôle essentiel de notre Président du Conseil d'administration, Marc-Antoine Jamet, dont l'attachement pour le Cned et l'importance centrale de son rôle et de sa mission de service public, est une garantie précieuse.

Je voudrais rendre ici un hommage appuyé à l'ensemble de nos représentantes et représentants du personnel avec qui le dialogue a toujours été d'une grande qualité, dans le respect et la sérénité. Nous avons pu progresser dans de nombreux domaines, par exemple avec l'adoption de notre plan de formation, de nos dispositifs sur la qualité de la vie au travail, sur les conditions de travail tant des agents que des enseignants en poste adapté, sur les moyens d'améliorer l'égalité femmes-hommes, comme sur beaucoup d'autres sujets. Je sais pouvoir compter sur leur vigilance constructive pour la défense des intérêts des équipes du Cned dans le futur.

Les résultats sont là et je voudrais, pour vous rendre hommage, et en forme de feuille de route pour la suite, en rappeler l'essentiel.

Cette année scolaire, nous avons inscrit 88 000 élèves au Cned, dont 17 000 dans le monde entier avec 3000 lycéens et 2000 collégiens de plus. En un an seulement, le nombre d'élèves inscrits en cours à la carte a augmenté de 14% au lycée et de 10% au collège. Plus de 42 000 élèves sont inscrits à l'un de nos cours à la carte et près de 4 000 établissements scolaires font appel à nos services, dont près de la moitié des lycées en France.

Notre accompagnement des établissements scolaires publics et le rôle étendu désormais reconnu au Cned s'est traduit par un courrier conjoint que nous avons adressé, le Dgesc et moi-même, en mars 2024 à l'ensemble des principaux de collèges et des proviseurs de lycées.

Nous avons de plus su faire face à un accroissement considérable de notre activité d'établissement scolaire distanciel de l'Education nationale, profondément affecté par la mise en place du contrôle continu lors de la réforme du lycée où les spécificités du Cned n'avaient pas été prises en compte, et par les exigences nouvelles en matière de suivi d'assiduité qui nous ont été imposées par la loi de 2021, et ce malgré l'absence de moyens humains nouveaux du fait du schéma d'emploi nul qui nous a à nouveau été imposé à l'automne 2023.

C'est grâce à votre engagement au quotidien, et à celui de l'ensemble des enseignantes et enseignants nommés affectés au Cned, comme à celui de nos autrices et de nos auteurs et de nos intervenants pédagogiques que nous avons tenu bon et su défendre la force du service public. Je veux ici saluer à ce magnifique engagement collectif, comme je l'ai fait ces derniers mois en venant présenter à chacune et chacun d'entre vous notre Contrat d'Objectifs et de Performance 2026 du Cned.

Les indicateurs de satisfaction de nos inscrits se sont maintenus à des taux très élevés, qui témoignent de la qualité de nos formations et de notre accompagnement pédagogique. La réingénierie d'un grand nombre de nos formations a pu être engagée et déjà menée à bien dans de nombreux domaines.

Le renforcement de notre gouvernance, engagé dès mon arrivée, a porté ses fruits : la création de notre Comité d'avancement des projets a permis une forte amélioration pour l'informatique et l'innovation numérique, la régularité nouvelle des Comités de développement et des Comités des partenariats, la création du Comité de la Communication et du marketing ont là aussi apporté plus de fluidité et d'efficacité opérationnelle pour l'amélioration continue de nos formations et le renforcement de nos partenariats avec de nombreuses signatures nouvelles, comme en matière de soutien aux fédérations sportives et pour la VAE, pour la formation professionnelle continue au sein de l'Etat ou encore pour les acteurs de l'interim.

Grâce à l'engagement de tout notre management, réuni régulièrement, comme encore la semaine dernière à l'occasion de notre séminaire annuel de deux jours, mais aussi à travers le Comex, le Codir DG et les Codir élargis, nous avons su progresser ensemble et renforcer l'intégration humaine et opérationnelle indispensable à notre amélioration continue et au développement de l'offre du Cned.

Nous ajoutons à notre catalogue de formations 2024 une nouvelle formation au métier d'assistant en cybersécurité qui répondra à un besoin important pour la France et sera accompagnée par l'ouverture de notre plateforme grand public de formation à la résilience et les nouvelles formations aux concours de police et de gendarmerie auxquelles nous travaillons, qui permettront d'installer définitivement en 2024-2025 le Cned comme opérateur de référence autour des enjeux de sécurité, comme nous avons su le faire en 2023 pour la formation à la transition écologique de manière forte et saluée, en obtenant l'engagement aux côtés du Cned des meilleurs scientifiques français en la matière.

Nous venons d'obtenir le renouvellement de notre certification de qualité Qualiopi, suite à un audit de plusieurs de nos formations professionnelles, qui témoigne ainsi de notre excellence opérationnelle.

Nos chantiers d'amélioration informatique et d'innovation numérique se sont accélérés et plusieurs déploiements, comme nos outils Monday et nos outils de relations inscrits, mais aussi notre nouvelle version de Moodle, pour la conception de nos formations, ont été menés à bien.

Je suis sûr que le lancement prévu prochainement de notre application mobile, dont la version « bêta » est largement avancée, et qui coïncidera avec la finalisation de notre chantier « Convergence » sur nos

logiciels pédagogiques et les bases de données des notes, sera une belle étape appréciée par tous nos inscrits pour qui nous avons multiplié les solutions mobiles ces deux dernières années.

Au plan humain, nous avons mené à bien le plan de renforcement de nos ressources humaines que j'avais engagé dès mon arrivée et qui visait à reconstituer les effectifs de l'établissement qui étaient, en 2022, en dangereuse diminution. Cette année, nous avons pu atteindre déjà le schéma d'emploi budgétaire imposé à l'établissement ce qui a été salué lors de notre Conseil d'administration du mois de juin.

Au-delà du renfort des équipes des agents du Cned dans la plupart de nos métiers, tant dans les unités opérationnelles que dans les directions métiers, nous avons réussi, en deux ans, à attirer près d'une trentaine de collègues supplémentaires de l'éducation nationale grâce à nos postes à profil.

Nous avons en outre mené plusieurs chantiers d'amélioration des conditions d'accueil et d'exercice de leurs missions pour le Cned par nos collègues enseignants nommés, en situation de poste adaptés de courte ou de longue durée, que je voudrais saluer ici. Ils savent toute l'importance que j'ai accordée à leur meilleure prise en compte au sein de l'Education nationale.

Nous avons réussi à mettre pleinement en œuvre la nouvelle organisation du Cned engagée fin 2021 et dont j'avais constaté dès mon arrivée en mars 2022 les inquiétudes qu'elle pouvait soulever, mais aussi le potentiel d'amélioration opérationnelle qu'elle portait. Nous avons pris les mesures nécessaires pour donner plus de temps à sa mise en œuvre, renforcer la pédagogie sur ses avantages, améliorer le dialogue social, aménager les orientations qui devaient l'être.

Le Cned dispose aujourd'hui d'une organisation stabilisée autour de ses huit sites géographiques et d'une belle synergie entre les directions des unités opérationnelles et les directions métiers regroupées au sein de la direction générale.

Je me réjouis que le travail de pédagogie que j'ai mené en direction de l'Etat sur cette organisation géographique et la nécessité de la préserver ait pu porter les fruits, et je remercie les représentants de l'Etat, et notamment au sein de nos tutelles, qui nous ont apporté leur appui et qui ont porté, ces derniers mois, les demandes de moyens supplémentaires indispensables pour l'avenir du Cned.

De la satisfaction de celles-ci dépend, nous le savons tous, la capacité de l'opérateur Cned à poursuivre son développement, à maintenir la qualité de ses formations et à renforcer son accompagnement pédagogique et, surtout, à répondre aux nombreuses attentes de l'Etat à son égard, qui sont au cœur de notre nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance.

Au plan financier nous avons terminé l'année 2023 avec une amélioration de notre solde comptable de +3,85 millions d'euros et ce malgré les chocs budgétaires successifs que nous avons subi depuis 2022 du fait d'une série de décisions de l'Etat, qu'elles concernent nos charges au titre des rémunérations, les limites régulièrement apportées aux compensations des charges imposées à l'établissement, pour lesquelles la Cour des comptes avaient souligné en 2022 la nécessité pour l'Etat de renforcer son soutien au Cned, ou les effets très négatifs sur nos recettes commerciales des décisions prises en matière de restrictions des possibilités d'inscription scolaire par l'instruction dite « en famille » après la loi de 2021 ou pour les conditions d'utilisation du CPF.

Les principales recommandations qui figuraient dans le référé 2022 de la Cour des comptes portant sur la période 2013-2021 du Cned ont pu être mises en œuvre, pour celles qui concernaient l'opérateur.

S'agissant du soutien de l'Etat, malgré la diminution forte de la subvention qui avait été fixée initialement pour 2024, et les contraintes imposées par un schéma d'emploi qui n'est pas compatible dans la durée avec les ambitions que l'Etat fixe au Cned, nous avons pu adopter à notre Conseil d'administration du 20 juin 2024 un budget rectificatif.

Celui-ci intègre un plan d'économies, qui préserve la soutenabilité de notre modèle sans mettre en danger notre capacité opérationnelle dans l'attente des moyens supplémentaires pour lesquels nous n'avons cessé d'intensifier depuis les annonces de décembre 2023 un intense dialogue de gestion avec l'Etat.

Nous avons réussi l'adoption du Contrat d'Objectifs et de Performance du Cned pour la période 2023-2026, à l'unanimité de notre Conseil d'administration à l'automne 2023, à l'issue d'un vaste travail de co-construction en interne et avec les administrations de l'Etat, succès et soutien symbolisés par sa signature par nos deux ministres de tutelle, Mme Belloubet et Mme Retailleau, et par moi-même, en avril 2024.

Ce COP 2026 donne au Cned une feuille de route solide et ambitieuse, qui va permettre de renforcer ses missions historiques d'opérateur du service public de l'éducation à destination des publics empêchés et de développer son rôle de plateforme d'éducation et de formation continue au service de tous les publics, et de toutes les réussites.

J'espère que notre futur Conseil d'Orientation et notre futur Conseil Scientifique, dont j'ai présenté à l'Etat début mai, conformément à notre décret, la liste des futurs membres avec ma proposition pour la désignation de leurs deux futures présidentes, pourront être installés dès la rentrée afin de contribuer là aussi au rayonnement du Cned et à son excellente scientifique en matière de pédagogie distancielle et de numérique.

A la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, notre autre tutelle, nous sommes engagés dans la réalisation d'une maquette de plateforme grand public pour la remise à niveau en première année de licence dans le cadre du dispositif « Oui Si » installé par la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, dite loi ORE, en 2018. Dix-sept universités participent aux groupes de travail pour l'expérimentation co-construite avec le Conseil de la formation, de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de France Universités.

A l'heure où les parcours de carrière ne sont plus linéaires, où la montée continue en compétences est devenue un levier d'engagement des salariés, où la fonction publique doit retrouver son attractivité, le Cned est aujourd'hui une solution de référence renforcée pour répondre à ces besoins, comme le montrent les près de 50 000 adultes qui se tournent vers nous chaque année.

Notre mobilisation exemplaire au service de l'Education nationale pour le nouveau concours de CRPE en 2023 et 2024 en a témoigné.

En 2022, en 2023 et en 2024 nous avons poursuivi la rationalisation du catalogue de formations en privilégiant les formations aux métiers d'avenir de la formation tout au long de la vie, y compris en investissant de nouveaux champs professionnels et en tension, comme la santé, le cyber, le climat et la sécurité et en investissant dans la réingénierie continue de ces formations pour répondre aux exigences en évolution constante des référentiels et des modèles de financement de la formation.

Nous avons pu poursuivre le déploiement de nos plateformes grands publics et faire de l'année 2024 une année historique pour le Cned avec le déploiement par le Cned de la plateforme d'accompagnement scolaire Program'Cours en direction de tous les collèges publics en France pour les absences de courte durée non remplacée et la passation de leurs attestations de sécurité routière au sein de leur établissement scolaire par les 820 000 élèves de 5ème, les 860 000 de 3ème et plus de 10 000 autres candidats, grâce au Cned.

De même, le grand succès de notre plateforme B.a.-BA du climat et de la biodiversité se confirme puisque celle-ci, lancée il y a tout juste un an, s'est déjà imposée comme la solution publique de référence en France pour une transition essentielle à notre avenir, avec plus de 220 000 utilisateurs et son adoption par plusieurs opérateurs de service public clef pour l'emploi, comme l'Aphec par exemple.

J'espère, là aussi, que la décision du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse annoncée à l'automne 2022 et confirmée par celui-ci en juin 2023, relayée par la décision de la Première ministre lors du CNR-Jeunesse de juin 2023, que le Cned assure pour l'Education nationale la mise en œuvre d'un futur dispositif de formation et d'évaluation à distance des « savoirs verts », sera bien suivie d'effets. Il en va de l'indispensable sensibilisation de notre jeunesse à la transition écologique si déterminante pour son avenir.

Pour l'automne 2024, deux nouvelles plateformes majeures ont été réalisées par les équipes du Cned dans des conditions de performance opérationnelle remarquables :

La plateforme d'information et de formation des familles sur le harcèlement scolaire a été finalisée et a pu être présentée il y a quelques jours, en lien avec nos collègues de la Dgescs, au ministère de l'Education nationale, aux organisations représentatives des parents d'élèves qui ont salué sa qualité dans une maquette presque finalisée. Nul doute qu'elle apportera des réponses précieuses au grand public, y compris à nos propres publics scolaires, puisque la phobie scolaire, devenue le 1<sup>er</sup> motif d'inscription au Cned, résulte souvent de situation de harcèlements scolaires.

Ce sera sans doute la plus grande des plateformes grand public du Cned, puisque, destinée aux familles, elle concernera potentiellement plus de 35 millions de personnes si on ajoute les parents et les élèves.

De même, la plateforme de formation à la résilience, destinée aux plus de 700 000 élus locaux dans les collectivités locales, est prête et a été validée par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et l'ensemble des ministères concernés. Lors d'un comité de pilotage tenu au SGDSN le 27 juin dernier les services du Premier ministre nous ont demandé officiellement d'ouvrir la plateforme qui est donc désormais accessible à tous les publics à qui elle est destinée.

Vous pouvez d'ailleurs vous-même la consulter sur [www.snr-elus.cned.fr](http://www.snr-elus.cned.fr) C'est une nouvelle belle preuve du savoir-faire et de l'excellence opérationnelle du Cned, et une illustration de plus du chemin déjà parcouru quant aux grands objectifs fixés dans notre nouveau COP.

Nous avons eu la satisfaction d'obtenir confirmation début juin de la part du Secrétaire général aux Investissements, de la validation interministérielle d'un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Cned, qui doit permettre de mobiliser une enveloppe de 7 millions d'euros pour les prochaines années autour de la stratégie « Plateformes Grand Public » du Cned. Ce succès est le résultat des projets que j'ai porté en direction du SGPI dès mon arrivée, et qui nous a permis d'obtenir également l'extension de notre Projet d'Investissement d'Avenir Académie Numérique, en plus de notre succès en 2023 pour

l'appel à manifestation d'intérêt porté par le Campus Cyber. D'autres projets sont en cours et j'espère là aussi qu'ils seront poursuivis et pourront ainsi assurer des ressources supplémentaires indispensables au Cned.

Grâce à votre mobilisation et à la qualité de notre travail, de nos outils, de nos ressources pédagogiques, de nos formations et de notre accompagnement pédagogique, nous avons pu renforcer l'excellente image du Cned auprès de ses inscrits et du grand public. Le lancement de notre nouveau site internet mi 2023 et la nouvelle campagne commerciale qui démarre, appuyée sur un nouveau spot publicitaire dans lequel des inscrits du Cned de tous âges et toutes formations témoignent, sont autant de jalons de cette amélioration continue pour l'opérateur grand public que nous sommes.

Notre intégration au sein de l'Etat et notamment du ministère de l'Education nationale a pu être fortement renforcée par deux grandes étapes : la reconnaissance du Cned comme établissement scolaire d'inscription aux examens, durant l'été 2022, qui aura été, dès mon arrivée, l'un de mes premiers chantiers.

Puis la reconnaissance du Cned en tant qu'établissement de complémentarité par le décret du 12 avril 2023 qui marque une étape majeure dans l'histoire du Cned en élargissant sa mission scolaire, au-delà de son rôle historique d'établissement pour publics empêchés.

En augmentant l'offre pédagogique et l'accompagnement des établissements en présence par ses cours à la carte et ses ressources pédagogiques en accès libre, il permet désormais de proposer à tous les élèves l'accès à une éducation riche et diversifiée, où qu'ils soient et de constituer dès lors une réponse publique essentielle au défi de la continuité pédagogique.

Tout ce que je viens de décrire, ce sont nos succès collectifs. Rien n'aurait été possible sans votre magnifique engagement collectif et votre foi dans les valeurs du service public qui nous ont rassemblés et sur lesquels nous avons si souvent partagés des moments forts depuis 2022.

Je voulais, en conclusion, vous dire une dernière fois la fierté et le bonheur que j'ai eu de travailler, en tant que votre directeur général, au renforcement et au rayonnement du Cned, instrument dont la France s'est dotée il y a maintenant plus de 70 ans et dont il est essentiel qu'il soit mieux reconnu et surtout soutenu par l'Etat au cours des prochaines années. C'est un atout pour le service public, c'est un actif de souveraineté et de rayonnement pour la France.

Bien à vous,



Jean-Noël Tronc